

## Commission terrain - Bilan 2021



### Le parcours en 2021

L'état d'entretien du parcours a été satisfaisant. Le parcours a présenté un bon niveau de jouabilité et un bel aspect visuel durant toute la haute saison : des greens bien travaillés et exempts de maladies, des fairways correctement tondu, un arrosage mieux maîtrisé. Les haut-roughs, et les fossés de drainage et abords de ceux-ci ont été fauchés en début de saison.

Domage que le traitement des fairways contre les pâquerettes n'ait pas été suffisamment bien mené. Des travaux importants ont aussi été réalisés (cf. ci-dessous).

La Commission Terrain est intervenue pour maintenir, voire rétablir, le piquetage et marquage existants. Les repères fixes des départs et les marques de distance s'enterrent rapidement sous le passage du matériel d'entretien, et ont dû être relevés régulièrement. Une partie des piquets des clôtures de hors limites ont été repeints, la peinture rouge des piquets du cheminement du 7 a été ôtée.

Aidées de membres de l'AS des dégâts de sangliers ont été réparés. A ce sujet, la Commission tient à remercier tous ces volontaires pour leur efficacité et leur grande disponibilité.

### Des demandes satisfaites ...

On notera notamment

- un arrosage mieux maîtrisé cet été améliorant le roulement des balles et évitant de détrempier certaines zones autour des greens,
- la remise en état des bunkers de fairway des trous 9 et 18,
- la réfection complète de deux tertres de départ des trous 1 et 13,
- la réfection du cheminement à la sortie du trou 6,
- l'élargissement du fairway du trou 2 sur la gauche,
- la réduction des zones de rough bordant les plans d'eau des trous 6 et 12,
- l'intervention d'un taupier en début d'hiver.

### D'autres restent en attente ...

En matière de travaux et en priorité :

- la pose de la clôture anti-sanglier autour du bois du Kerver. Ainsi le terrain sera entièrement clos (grillage + clôture électrique).

puis :

- la réfection de la partie sablonneuse du cheminement du trou 12.
- la remise en état des surfaces des départs blancs et jaunes du trou n° 4 et départs blancs du trou 13,
- la réduction des zones de « chachis » bordant le fairway du trou 6 à gauche et entre les trous 6 et 15 .

En matière d'entretien :

- la maintenance en semi-rough des abords des zones à pénalité, notamment celles des « chachis » des trous 6 et 15,
- la création d'une zone de semi-rough au delà du chemin du 5 à gauche et au niveau du green.

### Un triste constat.

La quantité de pitches non relevés sur les greens constitue un véritable problème. Cela gêne au jeu bien-sûr, mais cela représente aussi un facteur de développement des maladies. Les divots sont rarement remis en place et les bunkers non ratissés.

C'est une question d'étiquette mais pas que ! Les « Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs » de la FFG s'appliquent sur notre parcours quelle que soit la partie jouée, amicale ou compétition. Une pénalité est prévue en cas de 2ème infraction pour négligence du parcours.

Aidez-nous à faire respecter un comportement de golfeur digne !